

mains, ce monument à la gloire d'une famille qui veut bien m'honorer de son amitié, et que j'ai appris à vénérer.

En vous remettant ce Médaillon, Monsieur le Supérieur, au nom du savant Doyen de l'Ecole de Droit, j'aime à rappeler le souvenir du vénérable Docteur Meilleur, qui n'a pas une moindre part dans la fondation de ce Collège, puisque, sans son initiative, son génie, ses travaux constants et son énergie proverbiale, cette maison n'existerait pas.

Ce vénérable champion de nos institutions les plus chères, en contemplant l'auréole de gloire qui enveloppe sa fondation, doit être noblement récompensé des déboires, que des circonstances pénibles lui ont fait éprouver. Et, quoi qu'il en soit, nous n'oublierons jamais que le vénérable Docteur Meilleur, dont le nom ne doit être prononcé qu'avec un religieux respect, a sacrifié sa vie toute entière au bien de son pays, en s'occupant activement de l'instruction publique, dont il a fondé le système actuel.

Honneur donc et gloire à M. le Docteur Meilleur, comme honneur et gloire au Collège l'Assomption.